

À Livry-Gargan, dans le département de la Seine-Saint-Denis (93),

Le Groupe Gambetta confirme son engagement auprès des collectivités

En signant une première convention de partenariat en Ile-de-France avec la commune de Livry-Gargan pour la conduite de projets de réhabilitation des logements de propriétaires occupants à revenus modestes

Pierre-Yves MARTIN, Maire de Livry-Gargan et Daniel CHABOD, Président de la SACICAP de l'Anjou, filiale du Groupe Gambetta, ont signé la 1^{ère} convention de partenariat en Ile-de-France, pour la conduite de projets de réhabilitation des logements de propriétaires occupants à revenus modestes, en présence de Norbert FANCHON, Président du Directoire du Groupe Gambetta.

Une première en Ile-de-France pour la SACICAP d'Anjou

Cette première convention de partenariat en Ile-de-France consacrera une enveloppe de 500 000 € pour l'année 2019.

L'objectif est de permettre sur le territoire de la commune de Livry-Gargan :

- L'amélioration du cadre de vie en accélérant la rénovation et la mise aux normes des copropriétés permettant ainsi de protéger les plus fragiles ;
- La lutte contre la précarité énergétique permettant de concourir à l'objectif du Plan Climat de rénover 150 000 logements énergivores par an occupés par des ménages aux revenus modestes ;
- La lutte contre la fracture territoriale en donnant la priorité aux actions entreprises dans le cadre d'Action cœur de ville.



Cette action nouvelle du Groupe Gambetta a été rendue possible grâce à la motivation et à la réactivité du Maire de Livry-Gargan et de l'ensemble des collaborateurs de la commune engagés dans cette action. La SACICAP d'Anjou va accompagner la commune de Livry-Gargan sur le projet de réhabilitation de copropriétés fragiles et dégradées, et l'adaptabilité des logements aux personnes à mobilité réduite, enjeux majeurs des collectivités dans les années à venir.

Le Groupe Gambetta engagé auprès des collectivités via les « Missions Sociales »

Depuis 2008, une convention décennale menée collectivement par les SACICAP, dont la mission est d'aider les accédants à la propriété et les propriétaires occupants modestes, a permis à plus de 26 000 ménages de bénéficier des « Missions Sociales » accompagnant la réalisation de plus de 1 milliard d'euros de travaux.

Cette convention étant arrivée à échéance le 31 décembre 2017, les parties se sont accordées sur le renouvellement d'un engagement pour les 5 prochaines années.

Dans le cadre de cette nouvelle convention quinquennale 2018-2022, signée entre l'Etat et PROCIVIS, et après une dizaine d'années d'intervention auprès du Département de Maine-et-Loire, de Nantes Métropole et de la CARENE, le Groupe Gambetta avec la SACICAP de l'Anjou déploie les « Missions Sociales » sur un nouveau territoire.

Les SACICAP, investies auprès des propriétaires occupants les plus modestes

Créées par une ordonnance du 25 août 2006, les SACICAP (Sociétés Anonymes Coopératives d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété), consacrent l'essentiel des dividendes distribuées par leurs filiales à des activités de construction en accession sociale et à des solutions de financement proposées à des propriétaires occupants modestes.

Leur but est de favoriser le financement d'opérations où l'Etat, l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), les collectivités locales ou d'autres intervenants ne peuvent réussir seuls, les financements complémentaires indispensables étant difficiles ou impossibles à obtenir compte tenu du caractère très social des dossiers ou présentant des conditions très particulières ne répondant à aucun critère finançable par le circuit bancaire.

Groupe Gambetta, en bref...

Pionnier du logement coopératif, le Groupe Gambetta dirigé par Norbert Fanchon, Président du Directoire, est un promoteur spécialiste de l'accession à la propriété sociale. Sa société mère (holding), basée à Cholet, est une société coopérative HLM dont l'actionnariat de référence est composé des salariés. Créé à Cholet (49) en 1923, le Groupe est présent dans l'Ouest, le Centre, en PACA et l'Île-de-France, des territoires où il a construit plus de 30 000 logements depuis sa création. Il prépare aujourd'hui de nouvelles implantations afin d'atteindre une dimension nationale et de poursuivre son développement. Le Groupe produit 1 100 logements par an, également répartis entre secteur social et privé. Le Groupe Gambetta est membre de la Fédération des Promoteurs Immobiliers et de l'Union Sociale pour l'Habitat.